



Association francophone  
pour le savoir

*A c f a s*



# GÉNIES EN AFFAIRES

*Sur la route de l'innovation*

## Appel de participation

Partenaires de l'activité

# BOMBARDIER



Pour ses activités, l'ACFAS bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige



Grand partenaire  
diffusion et contenu



Partenaire gouvernemental



*Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*

## **Sur la route de l'innovation : le concours Génies en affaires**

Vous avez un esprit novateur? Vous désirez participer à la commercialisation d'une innovation technologique? Participez au concours Génies en affaires!

Le concours Génies en affaires donne aux étudiants l'occasion de réfléchir à mettre en application une idée novatrice par le biais d'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. Il permet aux finalistes de présenter les projets de technologie innovante devant le grand public et de valoriser les qualités des innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société.

**Ce concours pourrait être pour vous un tremplin à la création d'une entreprise!**

### **L'innovation : du laboratoire au marché, toute une aventure**

La recherche et l'innovation sont au **cœur du développement économique**. Cependant, entre le moment où jaillit l'idée d'une invention et le moment où cette invention fait partie d'un produit vendu sur le marché, il existe de **nombreuses étapes** à franchir. **Maximiser les chances de succès** pendant ce passage du laboratoire au marché est au cœur de l'activité des Sociétés de valorisation universitaires (SVUs) du Québec que sont Aligo, Sovar et Univalor.

Le Concours **Génies en affaires** est une occasion unique pour les chercheurs, les entrepreneurs-étudiants et les industriels de discuter de projets d'affaires basés sur la commercialisation de produits conçus à partir de technologies issues des résultats de la recherche universitaire :

- Pour **les chercheurs**, il s'agit d'une occasion de montrer au grand public comment leurs dernières inventions peuvent venir transformer les façons de faire et contribuer à l'augmentation de la qualité de vie;
- Pour **les entrepreneurs-étudiants**, c'est la chance de se mettre dans un vrai contexte entrepreneurial et en apprendre davantage sur tous les rouages nécessaires pour mettre sur pied une entreprise technologique;
- Pour **les industriels**, c'est l'occasion d'en apprendre sur l'état actuel de la recherche et comment les nouvelles inventions et technologies universitaires peuvent contribuer à les aider à innover et à protéger leurs avantages concurrentiels.

Prêt-à-tenter l'expérience? Prenez connaissance des informations importantes sur le concours Génies en affaires ci-dessous!

## Déroulement et calendrier

Dates	Tâches
5 septembre – 16 octobre 2017	Choix d'un projet et constitution des équipes
<b>16 octobre 2017</b>	Date limite d'envoi de la fiche d'inscription aux sociétés de valorisation et à l'ACFAS
23 octobre – 10 novembre 2017	Participation des équipes inscrites aux séances de formations dispensées par les sociétés de valorisation
10 novembre 2017 – 31 janvier 2018	Rédaction du dossier de candidature
<b>31 janvier 2018</b>	Date limite de dépôt des dossiers de candidature et des justificatifs à envoyer à l'ACFAS
31 janvier – 15 février 2018	Sélection des dossiers finalistes par les membres du jury
<b>16 février 2018</b>	Annonce des équipes sélectionnées pour la phase finale du concours
<b>16 – 29 Mars 2018</b>	Finalisation de la présentation des projets par les équipes sélectionnées et participation à la finale devant le public et le jury (date exacte à venir)

## Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins **un étudiant aux cycles supérieurs**;
- Une équipe est composée de 2 à 5 étudiants;
- La **multidisciplinarité** au sein de l'équipe est fortement recommandée mais pas obligatoire;
- La **variété des cycles universitaires** est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycles);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être **issus de différentes universités**, tant qu'il s'agit d'universités québécoises;
- Les personnels de recherche (postdoctorant par exemple) peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- **Une équipe est chapeauté par un mentor**. Il ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;
- **La technologie présentée ne doit pas être déjà licenciée ou ses droits ne doivent pas être engagés envers une compagnie.**

## Critères d'admissibilité des candidats

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrits dans un établissement supérieur québécois en 2017-2018 (session d'automne 2017 ou d'hiver 2018);
- être francophones ou s'exprimer en français;
- être disponibles pour se rendre à la phase finale en mars 2018 (date à venir). Les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables sur factures. Les détails

concernant la finale seront communiqués aux équipes sélectionnées au mois de février 2018.

#### Étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur québécois sont admissibles.

### Projets

- L'innovation technologique doit être issue de **recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur québécois** et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Univalor ou Sovar), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- La technologie présentée devra **faire l'objet de droits de propriété intellectuelle** (au sens large) : potentiel de brevet (déposé ou non déposé), droits d'auteur, dessin industriel, secret commercial, etc.
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra comprendre les **aspects techniques de celui-ci et un plan d'affaires.**

### Règlements

L'ensemble des règlements du concours Génies en affaires sont détaillés dans le *Cahier de présentation* du concours, disponible sur le site Internet de l'ACFAS : [www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/appel-de-participation](http://www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/appel-de-participation)

### Contact et renseignements

Les informations concernant le concours Génies en affaires ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'ACFAS : <http://www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/appel-de-participation>

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Gwénola Maguelonne, Professionnelle événements et communications : [gwenola.maguelonne@acfasc.ca](mailto:gwenola.maguelonne@acfasc.ca) ou Céline Bézy, Professionnelle – Projets et communications à l'ACFAS : [celine.bezy@acfasc.ca](mailto:celine.bezy@acfasc.ca)